

Annexe aux comptes annuels G :

Indications supplémentaires

Commune de : Fétigny

Exercice : 2022

Bases :

- Loi sur les finances communales du 22 mars 2018
- Ordonnance sur les finances communales du 14 octobre 2019
- Règlement des finances du 27 janvier 2021

Aucune indication particulière.